

III : La France et les Français déstabilisés par la défaite de 1940

C : Refuser la défaite : la Résistance

Point de passage : De Gaulle et la France libre

A l'aide des documents, construisez une définition de la France libre en soulignant ses dimensions politiques, militaires et territoriales.

Document 1 : Recruter des volontaires : Londres, juin 1940 : Des volontaires signent leur engagement auprès du général de Gaulle, à Londres .

A l'été 1940, les combattants des FFL/ Forces Françaises Libres sont 3000. Ils sont 27 000 en décembre 1940 et 73 500 en 1944.

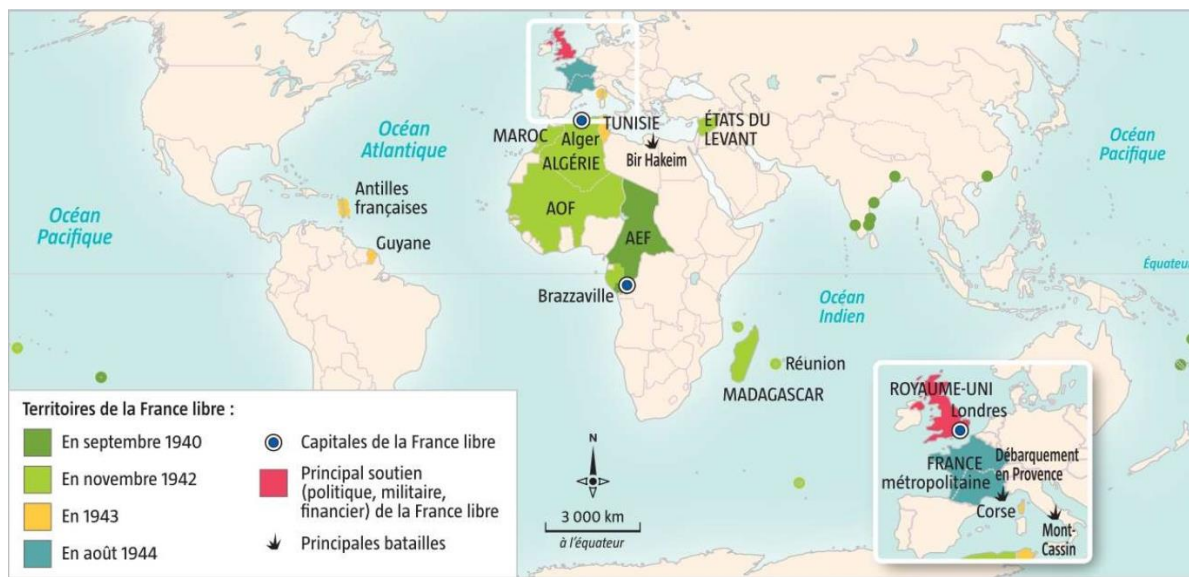


Document 2 : Faire reconnaître la France libre (manuel Magnard Histoire Terminale 2020)

« Mon cher Général,
Vous avez bien voulu me faire connaître vos idées relativement à l'organisation, à l'utilisation et aux conditions de service de la force de volontaires français actuellement en cours de constitution sous votre commandement, cela en votre qualité, qui vous est reconnue par le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, de chef de tous les Français Libres, où qu'ils soient, qui se rallient à vous pour défendre la cause alliée. [...] Je saisis cette occasion pour déclarer que le Gouvernement de Sa Majesté est résolu, lorsque les armes alliées auront remporté la victoire, à assurer la restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France. »

Winston Churchill, Premier ministre britannique,
lettre au général de Gaulle, 7 août 1940.

Document 3 : Rallier et reconquérir les territoires français, 1940-1944



Document 4 : Réaffirmer des principes républicains (manuel Magnard Histoire Terminale 2020)

a. « Nous voulons que tout ce qui appartient à la nation française revienne en sa possession. Le terme de la guerre est, pour nous, à la fois la restauration de la complète intégrité du territoire, de l'Empire, du patrimoine français et celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même [...]. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. »

Charles de Gaulle, *Déclaration aux mouvements de Résistance* (avril 1942), publiée dans les journaux clandestins, en France, en juin 1942.

b. « Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. Eh bien ! puisque l'ennemi qui tenait Paris a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle. Elle y rentre sanglante, mais bien résolue. »

Charles de Gaulle, discours à l'hôtel de ville de Paris, le 25 août 1944.

Document 5 : La composition des FFL en 1943 (manuel Nathan Histoire Terminale 2020)

